



Résumé du protocole d'évaluation de l'expérimentation Article 51 ARGOS 2

RESUME DU PROTOCOLE D'EVALUATION

Nom de l'expérimentation évaluée

Expérimentation d'un dispositif de soins avec hébergement adossé à une Salle de Consommation à Moindre Risque

Porteur de projet / Cellule évaluation / Équipe évaluatrice

Porteur de projet

Association Ithaque

Cellule évaluation

Référent 1
Nom et prénom : Feugère Caroline

Référent 2
Nom et prénom : Lise Laudren

Équipe évaluatrice

Cabinet en charge de l'évaluation : ACE Santé

Référent :
Nom et prénom : Riffard Bertrand
Adresse mail du référent : bertrand.riffard@acesante.com

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Contexte de l'étude et objectifs / impacts attendus

L'objectif de l'expérimentation est de créer une structure d'hébergement médico-social expérimentale de 20 places, adossée à la Salle de Consommation à Moindre Risque (SCMR) de Strasbourg et en proposant un accompagnement spécifique.

Cette structure a pour objectifs de :

- Réduire toute forme d'exclusion des usagers de substances les plus marginalisés
- Favoriser l'accès aux soins des usagers de la SCMR
- Favoriser l'accès aux droits des usagers de la SCMR
- Créer un dispositif d'hébergement innovant dédié aux usagers de drogue, sans exigence préalable d'arrêt de leurs pratiques de consommations

Calendrier de l'expérimentation

Date de début : Arrêté publié le 4 juin 2021

Date de première inclusion (si différente de la date de début) : 7 juin 2021

Date de fin : 6 juin 2024

Questions évaluatives

L'expérimentation Argos 2 soulève des questions de capacité effective à démarrer (gouvernance, recrutement des professionnels, système d'information, ...).

Sur le plan de l'effectivité, le porteur de projet identifie des objectifs clairs qui permettent d'identifier des indicateurs factuels de résultat :

- Amélioration de l'accessibilité aux soins
- Amélioration de l'accessibilité aux droits
- Réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives

Ces différentes questions évaluatives peuvent être résumées de la manière suivante :

Axe 1 : Faisabilité		
1	1.1	Dans quelle mesure le co-pilotage porteur de projet / partenaires permet-il la mise en œuvre du dispositif ?
1	1.2	Dans quelle mesure la mobilisation des partenaires concourt-elle au déploiement du dispositif ?
1	1.3	Quels sont les moteurs de l'opérationnalité du dispositif ?
Axe 2 : Efficacité / Efficience		
2	2.1	Dans quelle mesure le dispositif favorise-t-il l'accès aux soins des usagers de la SCMR ?
2	2.2	Dans quelle mesure le dispositif favorise-t-il l'accès aux droits des usagers de la SCMR ?
2	2.3	Dans quelle mesure le dispositif favorise-t-il la réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives ?
2	2.4	Dans quelle mesure le dispositif permet-il de préparer les usagers à la sortie du dispositif ?
2	2.5	Comment le porteur de projet assure l'articulation avec Argos 1 et le recrutement des usagers ?
Axe 3 : Reproductibilité		
3	3.1	Dans quelle mesure des facteurs extérieurs influent-ils sur l'implantation d'un dispositif d'hébergement ?
3	3.2	Quel est l'intérêt d'adosser un dispositif d'hébergement à une salle de consommation à moindre risque ?
Axe 4 : Modèle économique		
4	4.1	Le modèle de l'expérimentation permet-il d'optimiser les coûts ?

MÉTHODOLOGIE

Description de la population de l'expérimentation évaluée

Critères d'inclusion / d'exclusion :

- Les usagers de drogues inclus dans l'expérimentation de la SCMR Argos 1
- Les personnes sans domicile fixe
- Les personnes dont le mode de vie ou le besoin d'accompagnement est peu ou pas compatible avec les dispositifs existants

	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes souffrant d'une ou plusieurs pathologies physique ou psychique incompatibles avec la vie à la rue <p>Taille de la population cible : le cahier des charges prévoit le passage d'entre 80 et 100 personnes au sein du dispositif.</p> <p>Utilisation d'une population témoin : non</p>
<p>Méthode et analyse des données</p>	<p>Au regard des questions évaluatives posées, plusieurs modalités d'évaluation sont à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation des données de facturation de l'expérimentation, et des données d'activité du porteur. L'analyse du versant économique ainsi que l'évaluation de l'efficacité du dispositif reposent essentiellement sur cette base. Sur ce dernier volet, il sera notamment nécessaire de pouvoir recueillir a minima la volumétrie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des consultations médicales et actes infirmiers ; ▪ D'entretiens d'accompagnement social et de démarches d'aide d'ouverture des droits ; ▪ D'entretiens sur les pratiques d'usage. - La sollicitation des différentes parties prenantes pour le recueil de leur expérience du projet et les implications en termes de santé publique de ce projet. Les interlocuteurs à solliciter sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le porteur de projet, l'association Ithaque ; ▪ Le coordonnateur du dispositif ; ▪ L'équipe pluridisciplinaire assurant la prise en charge des usages (IDE, travailleur social, psychologue, agent de médication, médecin coordonnateur, psychiatre) ; ▪ Les usagers ; ▪ Les partenaires parties prenantes du projet (l'ARS Grand Est, la Ville de Strasbourg, les HUS, l'EPSAN) ; ▪ Les autres partenaires, identifiés par le porteur de projet, concourant à la prise en charge des usagers.
<p>Sources de données utilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> SI du porteur (<i>préciser si plusieurs SI exploités</i>) <input type="checkbox"/> Plateforme SI régional – Nom : <input type="checkbox"/> Recueil ad-hoc par le porteur – Format : <p>Plateforme A51 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Fichier de facturation <input checked="" type="checkbox"/> Fichier de contrôle (si oui : cas standard) <input type="checkbox"/> SNDS (pas de lot N°2 prévu)

Exploitation de données individuelles	<input type="checkbox"/> Pour le rapport intermédiaire <input checked="" type="checkbox"/> Pour le rapport final
Appariement des sources de données	Présence du NIR : oui
Appariement d'une cohorte témoin à la cohorte expérimentale	non Précision des variables d'appariement :
Historique des données demandées (période d'extraction)	Pour le rapport final : De début juin 2021 au 7 octobre 2023 (soit 28 mois)
Calendrier prévisionnel	Date du rapport final prévu : 6 février 2024 Livraison des données attendue 3 mois avant la remise du rapport final (si concerné)

Décrire ci-dessous les catégories d'informations collectées lors des entretiens et des enquêtes :

Catégories de données	Détail <i>(Veuillez préciser ici le détail des données souhaitées)</i>	Origine <i>(Comment allez-vous collecter ces données)</i>
Données de santé	<p><i>Perception de l'attention portée à sa pathologie et ses problèmes médicaux</i> <i>Perception de l'usager de son propre état de santé</i> <i>Accès à un service de soins</i> <i>Fréquence de prise du traitement</i> <i>Visite et consultations infirmières, médicales (généralistes et spécialistes)</i></p>	<p><i>Entretien collectif</i> <i>Questionnaire papier</i></p>
Vie personnelle	<p><i>Genre</i> <i>Âge</i> <i>Durée d'hébergement au sein d'ARGOS 2</i> <i>Critère d'entrée dans Argos 2</i> <i>Attentes par rapport au dispositif ARGOS 2</i> <i>Représentation a priori d'ARGOS 2</i> <i>Satisfaction vis-à-vis d'Argos 2</i> <i>Communication sur le dispositif et modalités d'accès</i> <i>Représentation du parcours de vie depuis l'entrée dans ARGOS 2</i> <i>Evolution du parcours dans ARGOS 2</i> <i>Perception de la SCMR et axes d'amélioration identifiés</i> <i>Attrait pour un dispositif d'hébergement dissocié d'une SCMR</i></p>	<p><i>Entretien collectif</i> <i>Questionnaire papier</i></p>
Vie professionnelle	<p><i>Ressources financières</i></p>	<p><i>Entretien collectif</i></p>
Appréciation sur les difficultés sociales des personnes	<p><i>Perception du soutien apporté par ARGOS 2 dans les démarches d'accès aux droits sociaux, au logement</i> <i>Occurrence d'au moins un échange avec un professionnel sur les pratiques de consommation de drogue, et perception de l'échange</i> <i>Occurrence d'au moins une activité ludique et/ou d'un atelier d'accompagnement social avec un professionnel d'ARGOS 2, et perception de la pertinence de ces derniers.</i> <i>Consentement au soin</i> <i>Occurrence d'explications sur le parcours de soin</i> <i>Aide de l'équipe d'ARGOS 2 à accéder à un centre de soins</i> <i>Degré d'autonomie au sein d'ARGOS 2</i></p>	<p><i>Entretien collectif</i> <i>Questionnaire papier</i></p>